

Date de dernière mise à jour : 07/12/2021

Indicateurs de performance :

Accueil et déroulement 3,57/5
Équipe pédagogique 3,74/5
Contenu des formations 3,23/5

Données recueillies auprès de stagiaires au 3ème trimestre 2021. Taux de réponse 100%

Métier

L'équipier(e) autonome de production industrielle assure une production, en respectant strictement les règles liées à l'environnement et à la sécurité. Il (elle) est intégré(e) au sein d'une équipe autonome qui répond à des règles de fonctionnement, il (elle) doit respecter les exigences de qualité, coûts et délai et productivité.

Les missions ou activités confiées au titulaire portent sur :

- La préparation d'une production
- La réalisation d'une production

Il est le plus souvent intégré(e) dans une équipe (ou unité autonome de production, ...) constituée d'opérateurs (trices) agissant dans une organisation centrée autour de la réalisation d'activités liées à un mode opératoire (fabrication, production, transformation, assemblage, implantation de composants, conditionnement, contrôle, approvisionnement...).

Il intervient sur son périmètre à partir d'instructions précises et/ou d'indicateurs (standards, gammes, modes opératoires, ...).

Il agit seul ou au sein d'une équipe, sous l'autorité d'un responsable hiérarchique, dans le cadre de la réglementation et des normes relatives à l'industrie, il est également en capacité d'interagir sur des aspects de productivité, de qualité, de sécurité, de maintenance et de contribuer à faire évoluer son poste de travail et son environnement en proposant des améliorations.

Durée et organisation

Voies d'accès :

Formation en alternance

Durée : selon profil

Objectifs de la formation

La formation a pour objectif, au sein d'une unité de production, d'être capable de :

- Identifier et vérifier tous les éléments nécessaires à l'activité
- Appliquer les règles sécurité et environnement
- Réaliser les opérations professionnelles confiées
- Contrôler la conformité du résultat de l'activité
- Renseigner les supports relatifs à l'activité
- Réagir à une situation anormale
- Maintenir, nettoyer, ranger son poste de travail
- Contribuer à l'amélioration du poste de travail.

Admission

Public : tout public : salariés ou demandeurs d'emploi

Prérequis :

Savoir lire et écrire en français
Être capable d'appliquer des processus méthodologiques rigoureux

Être habile de ses mains, rigoureux et minutieux

Modalités :

Avant le démarrage, tests et entretien, sur convocation (délai jusqu'au jeudi, précédent le début l'action)

Délais d'accès :

Session accessible aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre)

Dates et Lieu

Dates : nous consulter

Démarrage : cette formation est proposée tout au long de l'année

Lieux :

En centre : Directt Formation- Prouvy
En entreprise : sur site

Tarifs :

Prix : Nous contacter

Différents financements possibles

Programme de la formation

Bloc de compétences 1 : La préparation d'une Production :

1. Identifier et vérifier tous les éléments nécessaires à l'activité
2. Maintenir l'organisation et la propreté du poste de travail

Connaissances associées :

- Les risques, limites d'intervention et règles de sécurité
- Identification du matériel
- Lire et interpréter les documents techniques et de sécurité
- Les bases de la maintenance
- La terminologie autour de la maintenance

Bloc de compétences 2 : La réalisation d'une production

1. Réaliser une production
2. Contrôler une production
3. Contribuer à l'amélioration du poste de travail

Connaissances associées :

- Les règles d'utilisation du matériel
- L'interprétation des résultats des contrôles
- Les normes qualité liées à la production
- La communication au sein des équipes

Préparation à l'examen

Rédaction du Dossier Technique
Préparation à l'entretien

Interlocuteurs

Lancelle Patricia - Directrice du centre de formation de Prouvy
(contact commercial et administratif)

Référente du handicap

Tél : 06 42 77 97 71

Mail : plancelle@directtformation.com

Durosier Julien - Président

Mail : contact@directtformation.com

Elheddadj Chabanne - Responsable pédagogique

Mail : celheddadj@directtformation.com

Equipe pédagogique

Formateurs expérimentés dans leur domaine professionnel
Responsable pédagogique
Réfèrent handicap
Equipe administrative

Moyens pédagogiques

- Ateliers de production didactiques
- Salles de cours

Modalités d'évaluation et d'examen

Évaluation en situation professionnelle réelle :

en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté. Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

Et/ou présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel :

le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés. La présentation de ces projets ou activités se fera devant une commission d'évaluation.

C. Et avis de l'entreprise : l'entreprise donne un avis au regard du référentiel d'activités.

Sanction /Validation

Attestation de fin de formation

Qualification professionnelle : le CQPM - Certificat de Qualification Paritaire de la métallurgie : **CQPM EUAPI – Equipier(ère) d'Unité Autonome de Production Industrielle**

Certification MQ 1997 0148 - Code CPF : RNCP35985

La certification professionnelle peut être obtenue par capitalisation des blocs de compétences.

Le candidat a la possibilité de se présenter à de nouvelles actions d'évaluation sur la conservation du bénéfice des compétences professionnelles acquises et validées, pendant un délai de 5 ans à compter de la date de la décision du jury paritaire de délibération.

La réinscription sera effectuée par l'intermédiaire d'une entreprise ou d'un organisme de formation

Types d'emplois visés

Equipier (d'unité) autonome de production industrielle
Opérateur de production
Agent de production